

Commission « aménagement & valorisation de l'espace et de l'environnement »

Compte rendu de la réunion du 15 juin 2009 à 17 heures, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Castres-Mazamet

Etaient présents :

BADENAS Marie-Christine

BEAULIEU Jacques

BISETTO Patrick

BLANC Henri

CABROL Jeanne

CADEILHAN Jean-Yves

CAMPOS Monique

CARASSET Françoise

CECCATO Danielle

COUDERC Damien

DELSALLE Maurice

FOLLIOT Philippe

GATTEL Florent

GERARD Roland

JEANROT Nicole

LATGER Claude

LUESMA Pierre

MARAVAL Denis

MAS Brigitte

MOKHLISSE Safia

MOLENAT Gérard

MOULIS Myriam

MOUTIN Pierre-Yves

MUNOZ Chantal

NAUDE Catie

PARIS Jean-Pierre

PINEL Karine

PONS Thierry

POTHIER Jean-Marc

PRISSET Marie

RABATEL Philippe

THERY Anne-Elsa

TOURNIER Maurice

WODZYNSKI Alexandre

I.D.R.R

Président de l'Association pour la Valorisation du Patrimoine Mazamétain - Jouet Haut Bois

Chambre des métiers et de l'artisanat du Tarn

Président de la Commission « aménagement et valorisation de l'espace et de l'environnement » - Maire de Saïx

UDAF du Tarn

CPIE des Pays Tarnais

CLEF 81

Lycée Borde Basse à Castres

Lycée Professionnel Anne Veaute à Castres

Chambre de Commerce et d'Industrie de Castres-Mazamet

Mairie de Saïx

Député du Tarn

Lycée Borde Basse à Castres

Co-Président du Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable

Conseil de développement de l'agglomération de Castres-Mazamet et du Pays d'Autan

CGT

UNSA

C3L - Liants & Produits routiers

Mairie du Pont de l'Arn

Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet

Directeur du CPIE des Pays Tarnais

Association Ensemble à Castres

Parc Naturel Régional du Haut Languedoc

Puech Equipements Services

ARPE Midi-Pyrénées

Président du Syndicat Mixte du SCoT du Pays d'Autan

Université Pour Tous

La Pouzaque - Verdalle

Lycée Borde Basse à Castres

La Pouzaque - Verdalle

Vice-Président « La Pouzaque » - Verdalle

GRAINE Midi-Pyrénées

Domaine du Thoré - Les Francas -

Labastide-Rouairoux

Directeur du Conseil de Développement

Etaient excusés :

ALQUIER Jacqueline
ARJONA Jean-Michel
BALLESTA Béatrice

BARTHE Bernard

BARTHES Philippe
BONNEVILLE Laurent
BOURGON Jeanne

CATHALA
CAZALS Serge
LAQUAIS Brigitte

LEROUX Philippe
MAGNANON Hélène
MALVY Martin
MILLAN Guy

MONSONIS Jean-Pierre

ROSENAU Ariane
VIAELLE Daniel
SARACCO Brigitte

(de) VILLENEUVE Nathalie

VINOT Marie-Claire

Sénatrice du Tarn

Maire de Caucalières

Secrétaire Générale de l'Union Professionnelle
Artisanale Tarnaise

Président de l'Union Départementale Interpro-
fessionnelle des Commerçants du Tarn

Maire d'Albine

Maire de Mazamet

Chargée des projets régionaux de développement
durable - Agenda 21 - Région Midi-Pyrénées

Maire adjoint d'Albine

Président du CPIE des Pays Tarnais

Adjointe au Maire de Castres, Présidente de
Promotourisme

Représentant des Laboratoires Pierre Fabre S.A
Conseil Général du Tarn

Président de la Région Midi-Pyrénées

Président du Conseil de Développement de la
Communauté d'agglomération de Castres-
Mazamet et du Pays d'Autan

Président de l'Union Professionnelle Artisanale
Tarnaise

Coordination des Associations du Pays d'Autan

Conseiller Général, Maire de Saint Amans Soult

Maire de Saint Amans Valtoret, Présidente de la
Communauté de Communes de la Haute Vallée du
Thoré

Présidente de l'Association des élus du Pays
d'Autan, Vice-Présidente de la Communauté
d'agglomération de Castres-Mazamet

Directrice d'ASSOCIL



Introduction par M. Henri Blanc, Président de la Commission « aménagement et valorisation de l'espace et de l'environnement » du Conseil de développement de l'Agglomération de Castres-Mazamet et du Pays d'Autan

M. Henri Blanc remercie tous les participants pour leur présence. Il présente le Pays, son organisation. Il rappelle le rôle que tient le Conseil de développement au sein du Pays, son action de démocratie participative. Il informe les participants des travaux de la commission concernant la sensibilisation à la démarche de l'Agenda 21.

La Commission fut réunie à deux reprises, les 18 septembre et 26 novembre 2008.

1^{ère} réunion centrée sur la démarche de l'Agenda 21 avec la participation de Martine MATHOREL de l'ARPE.

2^{ème} réunion, consacrée à la méthodologie du diagnostic avec le témoignage de Damien CHAMAYOU, président de la Communauté des Communes des Monts d'Alban.

Malgré des deux apports, peu de communes ont déclaré leur engagement dans la démarche de l'Agenda 21.

Aussi la préparation des Assises Régionales de l'Education à l'Environnement est-elle bienvenue pour relancer la dynamique de réflexion collective afin de mieux cerner le rôle que devrait jouer le Conseil de développement dans le soutien à apporter à ses membres e, vue du développement durable.

Il renouvelle ses vifs remerciements aux divers partenaires associés invités à présenter des témoignages.

Il salue tout particulièrement Roland GERARD, co-président du collectif français « pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable » bien connu et apprécié au CNVA - Conseil National de la Vie Associative.



M. Roland Gérard, Co-Président du Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable ouvre la séance par des propos introductifs.

« Merci à tous pour votre invitation. Merci aux élus qui nous facilitent les choses.

62 assises territoriales au total, avec celles de Caen cela fera 63... mais il y aura peut être encore de nouveaux engagés. Champagne Ardennes, Bourgogne, Pays de Loire, Haute Normandie viennent de s'engager. Samedi dernier, nous étions 180 à Lyon et à Niort, le même jour, c'était plus de 100 participants.

Les assises se déroulent à l'échelle d'un pays, comme ici à Castres ou dans la Manche où 4 assises se sont tenues, à l'échelle d'un département, à l'échelle d'une région ... souvent dans l'hémicycle d'un conseil régional comme à Rennes pour la Bretagne, à Lyon samedi, à Toulouse et à Bordeaux, le 17 juin ..., dans une mairie comme à la mairie de Paris fin mars ou à Niort dont nous parlions à l'instant.

C'est bien l'Education à l'Environnement qui vient au cœur de la cité.

Avec notre mouvement d'assises, l'Education à l'Environnement quitte sa place marginale pour venir au centre des préoccupations de la société, là où les décisions se prennent dans les territoires pour le bien commun.

Je suis particulièrement heureux d'être dans les locaux d'une CCI, nous désirons le rapprochement avec la sphère économique.

Je en veux pas refaire toute l'histoire, remonter aux année 70 ...

Pour cette dimension de l'Education à l'Environnement qu'on peut qualifier de « politique », c'est en 1997 lors du premier Forum francophone Planet'ERE à Montréal que les choses commencent. C'était la première fois que les acteurs du sud et les acteurs du nord se réunissaient aussi nombreux et aussi longtemps.

Un moment de réelle fraternité a alors été vécu par 700 personnes venant de 34 pays, nous étions 70 français. C'était si intense que, comme une évidence, il fallait poursuivre l'action. Nous avons pris l'engagement d'organiser un deuxième forum en 2001 en France.

Pour relever ce défi, à partir du groupe Planet'ERE France nous avons démarré la construction du Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD) dans le but de donner à la France une plate-forme légitime et représentative de la société civile impliquée dans l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable. Avec tout de suite l'ambition de rassembler plus large et de devenir l'interlocuteur des pouvoirs publics.

C'est dans l'action que nous nous reconnaissons et c'est dans l'action que nous sommes allés tout de suite.

Il fallait faire un point franco français avant cette action internationale d'où la volonté de faire les premières assises de l'Education à l'Environnement.

Dans la même logique que celle que nous vivons aujourd'hui, nous avons commencé par les territoires.

En 1999, 12 groupes d'acteurs de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable en région ont fait leurs assises en lien avec le CFEEDD.

Et en février 2000, Assises Nationales avec 2 ministres, celle de l'environnement, Dominique Voynet et celui de l'Education, Claude Allègre. Edgar Morin a fait la conférence devant 1100 participants. Il en est ressorti le souvenir d'une très forte expérience sociale et un plan nation d'action qui est toujours le seul que possède la France à ce jour.

Je ne serai pas plus long sur ce volet historique :

2001 Planet'ERE 2 à l'Unesco à Paris. 1500 participants de 42 pays avec 11 premières phases organisées en région. Un appel collectif a été fait en direction du sommet Rio + 10 de Johannesburg.

2002 Le CFEEDD dépose ses statuts et consolide sa position d'interlocuteur des pouvoirs publics

Le CFEEDD s'impliquera alors dans l'international, dans la commission nationale du développement durable et le comité de la décennie de l'EDD ; il se mettra au lobbying politique des présidentielles et des législatives de 2007.

Et nous voilà aujourd'hui.

Pourquoi à nouveau des Assises nationales ?

Nous n'avons pas de politique nationale en faveur de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable en France aujourd'hui.

Pourquoi ces assises ?

- *la première raison est une évidence, au regard de la crise écologique et sociale, l'Education à l'Environnement n'est pas assez développée. Le peuple l'a clairement signifié aux partis politiques, lors des élections européennes. L'environnement, c'est important pour les français, il est temps d'en tenir compte.*
- *c'est la culture du pays que nous voulons faire avancer : quand on dit Education souvent on pense enfant, école, mais notre projet c'est bien de développer l'éducation de tous, tout au long de la vie. Donc avancer dans 4 canaux pour aller à cette transformation culturelle qui est plus que nécessaire aujourd'hui. Edgar Morin, dans un article du Monde de samedi dernier, parle de « métamorphose ». Canal de la sensibilisation (on voit l'importance d'un film comme Home de Yann Arthus Bertrand), canal de l'information (et les journalistes sont de plus en plus attentifs), canal de la formation, canal de l'éducation.*

C'est pour cela que les assises appellent les enseignants, les formateurs, les animateurs, les responsables associatifs et syndicaux, les élus, les techniciens de l'Etat et des collectivités, les entreprises, les journalistes ... et d'autres certainement.

Le principe directeur des assises nationales est de permettre à chacun en France de s'exprimer sur la question de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable. Il s'agit d'élaborer collectivement des orientations stratégiques et la méthode qui nous garantiront une mise en œuvre effective et cohérente de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable à tous les échelons de territoire.

Ces 2^{èmes} assises nationales reposent sur l'existant qu'elles valorisent. Elle sont résolument tournées vers l'action concrète, en phase avec les dynamiques locales et régionales. Elles garantissent la participation active et collaborative des acteurs de terrain à l'effort général de développement de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable.

L'Education à l'Environnement est avant tout un projet partenarial entre quatre sphères d'acteurs : l'Etat, les collectivités, la société civile (associations et syndicats) et les entreprises. Les participants aux assises sont issus de ces 4 sphères.

Ce que nous voulons avec ces assises :

C'est Montrer l'importance des initiatives comme moteurs de changement

Ces assises nationales s'efforcent de mettre en avant les initiatives prises à tous les échelons de territoires pour le développement de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable.

C'est Renforcer la culture de la gouvernance et la pratique du partenariat

- *Mobiliser tous les acteurs sur le chantier commun de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable et les aider à se structurer*
- *Renforcer le dialogue entre les parties prenantes*

C'est Engager collectivement une mise en œuvre ambitieuse de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable

- *Faire l'état des lieux de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable en France*
- *Passer d'une stratégie de propositions à une stratégie d'actions pour le développement de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable en France*
- *Produire des documents de référence utiles à tous les acteurs*
- *Offrir une visibilité à l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable au niveau national et international*

Les 2^{èmes} assises nationales se dérouleront à Caen les 27, 28 et 29 octobre 2009 en Région Basse Normandie. Elles réuniront de 500 à 1000 participants ... mais je me demande si ce ne sera pas plus tôt 1200 ?

Co-pilotées et co-organisées par le Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable et le Collectif Régional d'Education à l'Environnement vers un Développement Durable bas-normand, elles portent une attention constante à la méthode : diversité, qualité relationnelle, méthode d'animation, convivialité.

*Nous avons créé le comité national d'orientation des assises : il est constitué des ministères concernés, de représentants de la région d'accueil, du comité de pilotage CFEEDD, de représentants des collectivités, d'entreprises, de l'ADEME, de l'Agence de l'eau. Le comité d'orientation s'est réuni 5 fois.
Et je crois que je peux dire aujourd'hui qu'il préfigure l'espace national de concertation que les territoires attendent depuis des années déjà.*

Et espace national de concertation, nous ne pouvons plus nous en passer.

Nous voulons de la cohérence pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable dans notre pays.

Un groupe d'organisation des assises est constitué de membres du CFEEDD ainsi que de représentants du Collectif régional d'Education à l'Environnement vers un Développement Durable bas-normand.

Maintenant, deux faiblesses à signaler et pour les deux, ici chacun peut quelque chose.

Nous avons vu au Grenelle de l'environnement la trop faible prise en compte de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable.

C'est pour nous un échec.

Nos premiers alliés à nous de la société civile, nos alliés naturels ce sont les collectivités, or sur l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable à l'échelon national, elles ne sont pas organisées.

Nous avons entamé le tour de toutes les associations nationales d'élus locaux dont l'association pour la promotion et la fédération des pays, mais toutes les autres aussi : AMF, ADF, ARF, élus de montagne, élus ruraux, des grandes villes, des villes moyennes ... et il y en a ... Nous avons projeté de faire une réunion du cercle des collectivités pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable avant les assises ... sans aide, nous n'y arriverons pas.

Je vous appelle à mobiliser tous les élus de votre connaissance pour qu'ils agissent dans ces associations nationales d'élus.

Le Cercle collectivités est à constituer, nous pouvons encore organiser une réunion pour septembre ou début octobre.

Il faudra aussi constituer le Cercle entreprises mais je n'ai pas le temps de développer.

Pourquoi sommes-nous légitimes ?

Parce qu'il y a une légitimité de l'action.

62 territoires, 100 participants à Rennes, 150 à Lille, 80 à Alès, 130 à Florac, 300 en Île de France, 170 à Tours, 300 à Montpellier, 100 à Orthez.

L'Education à l'Environnement vers un Développement Durable ne s'est jamais discutée publiquement dans une telle proximité de l'habitant, c'est un signe très encourageant.

Pour nous qui organisons les assises au niveau national, l'échelon local est fondamental. Il y a eu une réunion physique des organisateurs d'assises en territoire en septembre 2008, une réunion téléphonique en décembre et une nouvelle réunion des organisateurs d'assises en territoire aura lieu le 2 juillet à Paris, en ressortira un document de travail du participant aux assises.

Pour conclure

Vous dire encore que nous avons le haut patronage du Président de la République et le patronage de la Commission nationale française pour l'Unesco. Les ministères sont engagés. Dans son courrier, le ministre de l'agriculture, Michel Barnier, qualifie notre projet d'« intérêt national ».

Ce que nous faisons, personne ne nous a demandé de le faire. Nous le faisons parce que nous avons la conviction que cette culture que nous faisons avancer est nécessaire dans le contexte de crise que nous connaissons.

L'Education à l'Environnement vers un Développement Durable, c'est une nouvelle relation au monde

- à la nature
- à la participation

Nous sommes dans la complexité et la diversité, les aspects de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable sont multiples.

L'Education à l'Environnement vers un Développement Durable avance sur plusieurs jambes, l'EEDD, c'est un mille-pattes ...

S'il fallait seulement désigner deux pattes :

ATTENTION

PARTICIPATION

Ici, nous sommes aux Assises nationales. Les Assises nationales ont commencé depuis des mois.

C'est un processus. Il y a un point d'orgue à Caen en octobre prochain, où nous proposerons les Assises de 2013.

Ce sont les Assises de ceux qui font.

Ceux qui font sont invités à dire, c'est ça les Assises.

Nous sommes dans un grand projet

Au XVIII^{ème} siècle, l'objectif c'était une Education laïque, gratuite et obligatoire.

Aujourd'hui, elle doit en plus devenir Ecologique, locale et mondiale ...

Et n'oublions pas surtout ... et je voudrais le dire pour les enfant du Pays d'Autan et d'ailleurs :

Nous avons à transmettre

Le bonheur de passer

Sous un tilleul en fleur

Qui bourdonne d'abeilles.

Merci ».



M. Alexandre Wodzynski décline l'ordre du jour de la réunion. Ce sont 4 thématiques qui seront abordées :

- l'éducation à l'environnement au sein d'un établissement éducatif
- l'animation éco-citoyenne
- les dispositifs pédagogiques
- les partenariats de territoire

- et 3 objectifs sont à traiter
- rendre compte de la réalité de terrain
- les leviers pour progresser
- les freins à lever

L'Education à l'environnement au sein d'un établissement éducatif

2 interventions M. Philippe Rabatel, éco-école de Carbes

M. Jean-Marc Pothier, lycée Borde Basse à Castres

(cf. P.J. présentation Power Point en annexes 2 & 3)



L'Education à l'environnement dans l'animation éco-citoyenne

2 interventions M. Thierry Pons, centre « La Pouzaque » à Verdalle
M. Maurice Tournier, Centre « Les Francas » à Labastide-Rouairoux
(cf. P.J. présentation Power Point en annexe 4)



L'Education à l'environnement dans les dispositifs pédagogiques

1 intervention Mme Sandrine Moulis, association « Ensemble » de Castres, en partenariat avec Le Pot Ethique de Mazamet



L'Education à l'environnement dans les partenariats de territoire

1 intervention M. Alexandre Wodzynski, Directeur du Pays d'Autan



SYNTHESE, FREINS ET LEVIERS EMERGEANT DES DEBATS

Leviers

1. le concret permet la participation active du plus grand nombre
2. il faut penser global certes, mais surtout agir local et sur la proximité
3. il faut s'appuyer sur des opérations qui ont valeur démonstrative
4. il faut tenir la cohérence entre les discours et les actions des acteurs
5. il faut donner envie

Freins

1. les financements font défauts, les acteurs rivalisent d'ingéniosité mais s'épuisent sur la longueur.
2. la réglementation n'est pas adaptée, trop rigide ou trop évasive ; elle bloque ou n'incite pas à l'action
3. les idées reçues sont difficiles à combattre.

En conclusion, pour que l'Education à l'Environnement se développe, il s'agit de :

- trouver un territoire accueillant, correspondant à la bonne échelle du projet (école, ville, commune, pays, département ...),
- élargir les frontières et les partenaires pour diffuser
- inscrire l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable en profondeur dans tous les champs (économie, social et environnement)
- prendre le temps de l'enracinement.



Est évoqué en fin de réunion l'intérêt d'une nouvelle rencontre de la commission fin septembre, à la veille des Assises Nationales et à l'occasion d'une manifestation à la Pouzaque (Verdalle).

M. le Président de la Commission remercie les participants et clôture la séance à 20 h 15.

Le Président de la commission « *aménagement et valorisation de l'espace et de l'environnement* »



Henri BLANC